

PROCES VERBAL DE RESTITUTION DE BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS

ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU

ET LA COMMUNE DE MARCILLE

ECOLE DE SAINT GENARD

Entre les soussignés :

La communauté de communes de Mellois en Poitou, représentée par son Président, M. Fabrice MICHELET, dûment habilité par la délibération du bureau communautaire n°en date du2025 dont une expédition a été déposée à la Préfecture des Deux-Sèvres,

Ci-après désigné par les termes « la communauté de communes » ;

D'une part,

Et

La commune de Marcillé, représentée par son maire, M. Eric BERNARD, dûment habilité par la délibération du conseil municipal en date du 2025 dont une expédition a été déposée à la Préfecture des Deux-Sèvres,

Ci-après désigné par les termes « la commune » ;

D'autre part,

Exposé

Considérant que la communauté de communes Mellois en Poitou exerce la compétence scolaire ;

Considérant la décision du rectorat de l'académie de Poitiers de ne plus affecter d'enseignant sur les sites mono-classe ;

En application de l'article L 1321-3 du CGCT, lorsque le bien n'est plus affecté par l'EPCI au service public pour lequel il avait initialement été mis à disposition, le bien mis à disposition de l'établissement bénéficiaire du transfert des compétences est restitué et réintégré dans le patrimoine de la commune pour la valeur nette comptable avec les adjonctions effectuées par la communauté de communes le cas échéant.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 - Objet

Pour faire suite à la fermeture du site scolaire de Saint Génard à compter de la rentrée de septembre 2025, il y a lieu de restituer les biens immobiliers et mobiliers à la commune de Marcillé, collectivité

propriétaire, qui retrouve l'ensemble de ses droits et obligations sur les biens à compter de la date de signature du présent procès-verbal.

Bien restitués

Voir liste des biens annexée avec le procès-verbal de mise à disposition du 20 octobre 2016.

Article 2 – Modalités de mise en oeuvre

Les biens mis à disposition de l'établissement bénéficiaire du transfert des compétences sont restitués et réintégrés dans le patrimoine de la commune pour la valeur nette comptable avec les adjonctions effectuées par la communauté de communes le cas échéant

Article 3 : Date d'effet

D'un commun accord, la communauté de communes et la commune de Marcillé conviennent que la restitution des biens se fera au 31 août 2025.

Fait à Melle, le2025

Pour la commune de

MARCILLE

Le Maire,

Pour la communauté de communes

MELLOIS EN POITOU

Le Président,

Eric BERNARD

Fabrice MICHELET



ETAT D'INVENTAIRE

Exercice : 2025 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 217312 BATIMENTS SCOLAIRES

Nature Inventaire	Nature Inventaire	Désignation de bien	Chasse	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissement cumulé	V.N.C. au 01/01/2025	V.N.C. au 01/01/2026
20-BP-21731-708	00SCOL118-01	HUISSIERES GRIS ANTHRACITE - ECOLE ST GENARD	BATIMENTS SCOLAIRES MAD	3 326,70	01/01/2016	0	0,00	0,00	3 326,70	3 326,70
SCOL118-01	00SCOL118-01	AIRE DE JEUX ECOLE PRIMAIRE ST GENARD	BATIMENTS SCOLAIRES MAD	3 326,70	01/01/2016	0	0,00	0,00	3 326,70	3 326,70
SCOL118-01	00SCOL118-01	ECOLE SAINT-GENARD	BATIMENTS SCOLAIRES MAD	63 554,80	01/01/2018	0	0,00	0,00	63 554,80	63 554,80
Total:				69 808,20			0,00	0,00	69 808,20	69 808,20

Exercice : 2025 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 21738 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.

Nature Inventaire	Nature Inventaire	Désignation de bien	Chasse	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissement cumulé	V.N.C. au 01/01/2025	V.N.C. au 01/01/2026
21738-0007	0021738-0007	Mise en conformité sécurité Ecole St Genard	AUTRES INSTALLATIONS	304,34	08/12/2016	15	33,02	33,02	269,98	201,76
Total:				304,34			33,02	33,02	269,98	201,76

Exercice : 2025 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 21788 AUTRES

Nature Inventaire	Nature Inventaire	Désignation de bien	Chasse	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissement cumulé	V.N.C. au 01/01/2025	V.N.C. au 01/01/2026
SCOL141-2188	00SCOL141-2188	TABLEAU MULTIFONCTION ECOLE ST GENARD	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	573,28	01/01/2007	5	0,00	573,28	0,00	0,00
SCOL144	00SCOL144	TABLES CASIERS CHAIRES ECOLE ST GENARD	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 091,82	01/01/2003	5	0,00	1 091,82	0,00	0,00
SCOL153-01	00SCOL153-01	2 EXTINCTEURS ECOLE ST GENARD	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	196,58	01/01/2005	1	0,00	196,58	0,00	0,00
SCOL158-04	00SCOL158-04	2 RAYONNAGES ECOLE ST GENARD	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	133,71	01/01/2007	1	0,00	133,71	0,00	0,00
SCOL160-02	00SCOL160-02	6 CHAIRES & TABLES CASIERS ECOLE ST GENARD	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	614,98	01/01/2007	5	0,00	614,98	0,00	0,00
SCOL162-01	00SCOL162-01	PORTABLE ECOLE	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	134,00	01/01/2007	1	0,00	134,00	0,00	0,00
SCOL184-01	00SCOL184-01	DRAPEAUX FRANCE EUROPE PLAOUE ECOLE ST GENARD	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	134,00	01/01/2014	3	0,00	134,00	0,00	0,00
SCOL185	00SCOL185	ASPIRATEUR	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	270,84	01/01/2015	4	0,00	270,84	0,00	0,00
SCOL186-01	00SCOL186-01			4 848,45			0,00	4 848,45	0,00	0,00
Total:				4 848,45			0,00	4 848,45	0,00	0,00

